Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212200612-20260312-2026030901-DE

GLOMEL
Saint-Michel • Trégornan

République Française

Département des Côtes d'Armor

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GLOMEL

Membres du Conseil Municipal		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Nombre de votants
15	15	13
Date de la convocation		
27 février 2026		

L'an deux mille vingt-six, le jeudi douze mars, le Conseil Municipal de la commune de GLOMEL, dûment convoqué, s'est réuni en **session ordinaire**, à la mairie, sous la présidence de Bernard TRUBUILT, Maire.

Présents : Bernard TRUBUILT (Maire), Eléonore KOGLER, Christophe LE DANTEC (Adjoints), Alain JOUAN, Christine ROBIC, Pascal LE GALL, Catherine LE ROY, Emilie CALLEWAERT, Jean-Yves JEGO, Solen LE NEPVOU de CARFORT.

Absences : Marguerite GUYOMARD (pouvoir à Eléonore KOGLER), Martine TRUBUILT (pouvoir à Bernard TRUBUILT), Pierre-Yves MAHÉ, Christophe POPIOL, Lucie SAINTILLAN (pouvoir à Jean-Yves JEGO).

Secrétaire de séance : Eléonore KOGLER

2026/03/09

FINANCES – BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT CLAUDE – BOD LANN COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Vu la délibération n° 2025/04/17 en date du 07 avril 2025 adoptant le budget primitif 2025 du budget annexe du Lotissement Claude ;

Monsieur le Maire donne lecture du compte financier unique (CFU) du budget annexe du Lotissement Claude 2025 annexé à la présente délibération d'où il ressort que :

LOTISSEMENT CLAUDE	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	- €	- €
Recettes	- €	- €
Résultat de l'exercice 2025	**- €**	**- €**
Résultat de clôture 2024	*- €*	*- €*
Résultat de clôture de l'exercice 2025	**0,00 €**	**0,00 €**
Résultat global	**0,00 €**	

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212200612-20260312-2026030901-DE

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire se retire de la salle.

Madame Eléonore KOGLER, adjointe, demande au Conseil municipal de se prononcer sur le CFU 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte financier unique du budget annexe du Lotissement Claude pour l'année 2025 ;

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

****

Certifié exécutoire par Bernard TRUBUILT, Le Maire,
Ainsi délibéré, les jours, mois et an cités ci-dessus.

Le registre dument signé.
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance, **Le Maire,**

Eléonore KOGLER **Bernard TRUBUILT**

Affiché en Mairie le 16/03/2026
Transmis en Préfecture le 17/03/2026